



Comment adhérer à l'ASCE 66 en 2026 avec OLGUA ?

Non adhérent(e) en 2025, cette partie vous concerne.

- 1 J'ouvre <https://www.olgua.fr/login>

- 2 Je clique sur « Faire une demande d'adhésion »

- 3 Je complète les informations, ainsi que les mentions légales nécessaires.

- 4 Je valide les mentions légales nécessaires (cases à cocher)

- 5 J'envoie ma demande en cliquant sur le bouton

VALIDER MA DEMANDE D'ADHÉSION

- 6 Je reçois un mail qui précise comment régler mon adhésion

- 7 Je consulte le tableau des montants d'adhésion (fin de ce document)

❶ Pour que mon adhésion soit validée, je règle son montant par chèque à l'ordre de l'ASCE 66 et j'adresse mon règlement à :

ASCE 66
2 rue Jean Richepin
BP 50909
66020 Perpignan cedex

Ou je me déplace à la permanence de l'ASCE 66.

TARIFS DES COTISATIONS

INM inférieur à 450 : 20,00 €
INM compris entre 450 et 549 : 26,00 €
INM supérieur à 550 : 32,00 €

Ces tarifs sont réduits en proportion pour les agents travaillant à temps partiel.

- Pour les couples dont les deux membres sont agents de la D.D.T.M., une réduction de 50% sera appliquée sur le montant de la cotisation la plus élevée (à l'exception des retraités).

Retraités DDTM 66 : 15,00 €
Carte famille : 20 € (pour les enfants d'adhérents de + 25 ans)
Extérieurs : 10, 00 €

❷ Après réception du paiement, ma carte d'adhérent électronique m'est adressée sur l'adresse de messagerie que j'ai renseignée.